

# TC Concept

## TUBES GAZ AGRÉÉS GRDF

**ATTENTION!**  
LA NORME A CHANGÉ !

### CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE :

Pour l'acier, l'ensemble des normes matériaux est défini dans la spécification ATG-B 521. Cette spécification est rendue obligatoire d'application, dans les bâtiments d'habitation, par l'arrêté du 15 juillet 1980 modifié et exigée par l'article 4 de l'arrêté du 2 août 1977 modifié.

La spécification MTUA006 définit plus particulièrement les natures d'acier autorisées d'emploi pour la réalisation des ouvrages collectifs en acier sous concession de GrDF.

### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE :

Les habitudes professionnelles font encore largement appel aux dénominations des tubes à partir des anciens «tarifs», et des anciennes dimensions. Les textes réglementaires se réfèrent toujours aux normes françaises, qui ne citent jamais ces dénominations traditionnelles. Les normes françaises NF ont été remplacées par les normes européennes EN.

### NORMES ET NUANCES DES ACIERS RÉPONDANT À LA SPÉCIFICATION MTUA006

Seuls les tubes soudés répondant aux normes et nuances ci-dessous sont acceptés par GRDF, pour toute installation à usage collectif (CI/CM) :

NORMES	NUANCES
NF EN ISO 3183	L245NE ou L290NE et L245ME ou L290ME
NF EN 10216-1 et NF EN 10217-1 (option 6, 12, 15)	P195TR2, P235TR2



### DIAMÈTRES EXTÉRIEURS ET ÉPAISSEURS AUTORISÉS

Les dimensions et tolérances sont conformes aux normes de références et les épaisseurs et diamètres répondent au tableau ci-après (\*uniquement suivant les normes EN 10217-1 P235TR2) :

DN*	DIAMÈTRE EXTÉRIEUR	EPAISSEUR	REF TC TUBES NUS	REF TC PE JAUNE
20	26,9	2,6	700 00 86	
25	33,7	3,2	700 00 87	
32	42,4	3,2	700 00 88	700 01 09
50	60,3	3,6	700 00 89	700 01 06
80	88,9	4,0	700 00 90	700 01 07
100	114,3	4,5	700 00 91	700 01 08

### PRESSION, MARQUAGE

- La pression maximale de service, à l'intérieur de bâtiments d'habitation, ne doit pas excéder 4 bar.
- Un marquage sur chaque tube est exigé conformément aux dispositions des normes correspondantes. Ce marquage précise la marque ou sigle ou logo du fabricant, le numéro de la norme, la désignation symbolique de l'acier, le diamètre, l'épaisseur et le numéro de coulée.
- Les assemblages sont exécutés par **soudage** ou **soudobrasage** selon ATG B 521 et par du personnel qualifié selon ATG B 540-9. L'assemblage des tubes par filetage est interdit.
- La spécification MTUA006 précise également des clauses techniques à respecter en fonction de chaque type de tube, et ceci en complément des exigences normatives.

### DOCUMENTS OBLIGATOIRES

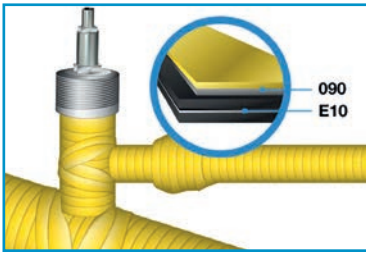
Les tubes sont accompagnés d'un certificats 3.1 selon EN10204.



## SYSTÈME DENSOLEN® E10/090

Le système DENSOLEN® E10/090 est composé :

- Du primaire DENSOLEN® HT (ref TC : 372 73 71)
- De la bande anticorrosion double-face DENSOLEN® E10 (ref TC : 372 73 65 en largeur 50 mm ou 200 08 59 en 100 mm)
- De la bande de protection mécanique simple face DENSOLEN® 090 (ref TC : 372 73 66 (en largeur 30 mm), 200 09 00 (largeur 50 mm) et 200 09 01 (largeur 100 mm))



Protection anticorrosion en enterré ou immergé de :

- Canalisations et tuyauteries enterrées
- Pièces complexes (Coudes, Tés...)\*

## PRIMAIRE DENSOLEN®-HT

OBLIGATOIRE AVANT LA MISE EN OEUVRE DES BANDES DENSOLEN®

- Parfaitement adapté aux bandes et aux systèmes de bandes DENSOLEN®.
- Excellente résistance au décollement cathodique.
- Compatible avec les revêtements usine en PE, PP, FBE, PU, CTE et bitume.
- À appliquer au rouleau ou au pinceau.
- Séchage rapide et facile à mettre en œuvre.
- Assure une adhérence optimale entre la surface à protéger et les bandes DENSOLEN®.



## BANDE DENSOLEN® E10

- Véritable bande mastic double face coextrudée.
- Se soude entièrement dans la zone de chevauchement et forme un revêtement résistant assimilable à une gaine.



## BANDE DENSOLEN® 090

- Véritable bande coextrudée simple face.
- Protection mécanique des bandes DENSOLEN® double face.



## SYSTÈME DENSOLEN® E10/090 :

- Idéal pour les enrobages des réseaux de distribution.
- Bandes très malléables et souples.
- Compatible avec les revêtements usine en PE, PP, FBE, PU, et bitume.
- Très imperméable à la vapeur d'eau et à l'oxygène.
- Excellente résistance aux bactéries et électrolytes

\*Si nécessaire atténuer les angles à l'aide d'un mastic DENSOLEN®-W ou DENSOLEN®-WP

Conforme EN 12068 et DIN 30672  
CLASSE B-30

Autorisation d'emploi GRDF  
N°2015-081 / CDC  
(fiche du guide MRET 131)



Conception : -50°C à +50°C  
Service en continu : -40°C à +30°C



Pensez également à notre robinetterie Gaz avec la gamme Vénus de Effebi et la gamme Maxi-Gaz de Buracco (p430-431 du catalogue)

